

# SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 2015/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

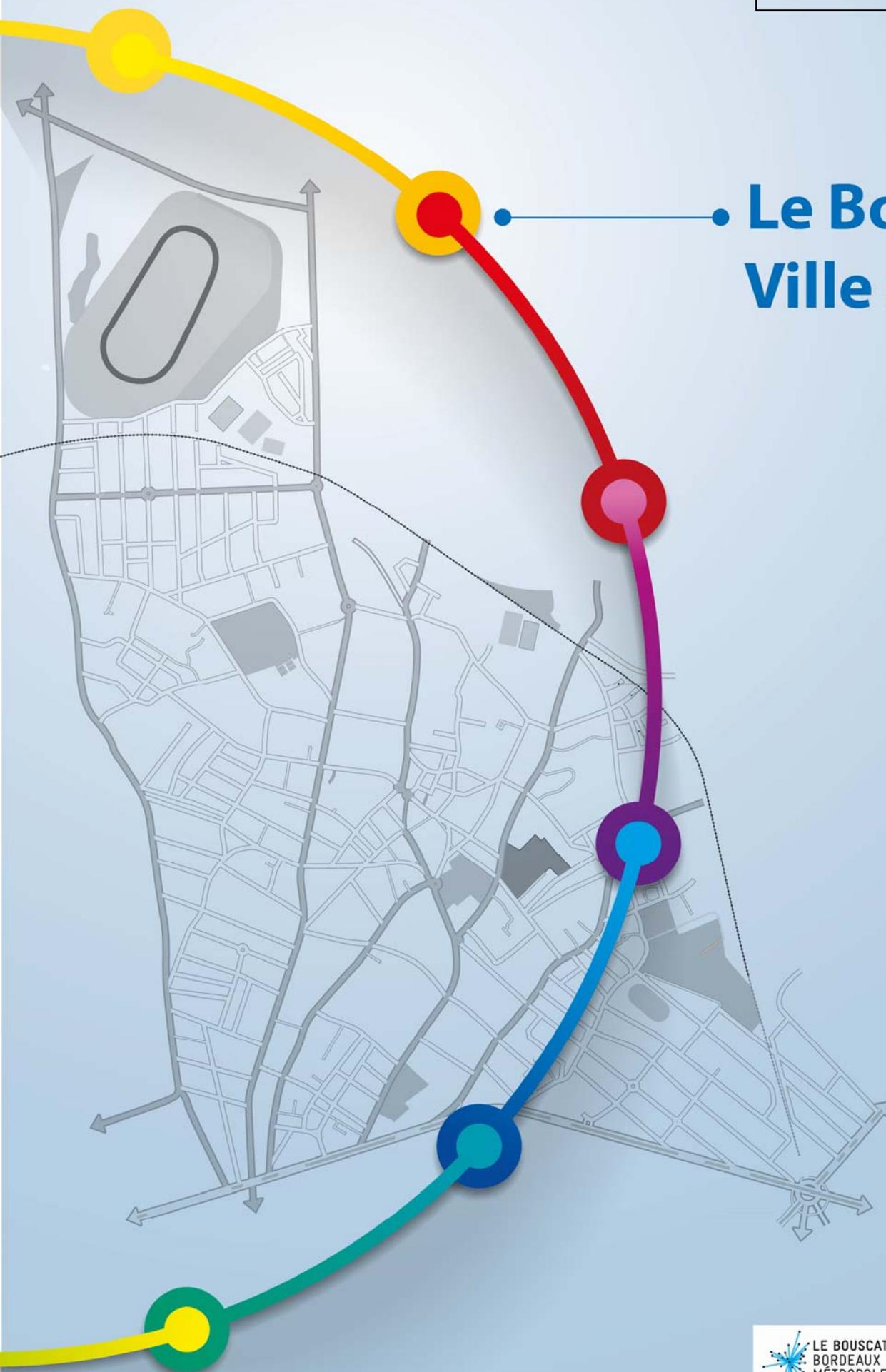
033-213300692-20151013-131015-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2015

Publication : 16/10/2015

## Le Bouscat Ville active



## Introduction

Le dynamisme économique et la cohésion sociale qui en découle par l'accès des habitants à l'emploi sont des dimensions essentielles de la qualité de vie et de l'attractivité d'un territoire.

C'est la raison pour laquelle la Ville du Bouscat a choisi de faire du développement économique une priorité majeure de la mandature 2014-2020 pour qu'il fasse non seulement « bon vivre » mais aussi « bon travailler » dans notre commune.

Cette volonté politique forte et affirmée s'est d'ores et déjà concrétisée par la finalisation, en moins d'un an, d'un premier projet, l'espace de travail partagé "Le Patio", et par la création d'un service municipal dédié : le service Economie Entreprises Emploi (S3E).

Le présent schéma de développement économique a pour objet de donner un cadre à la fois stratégique et méthodologique à cette ambition.

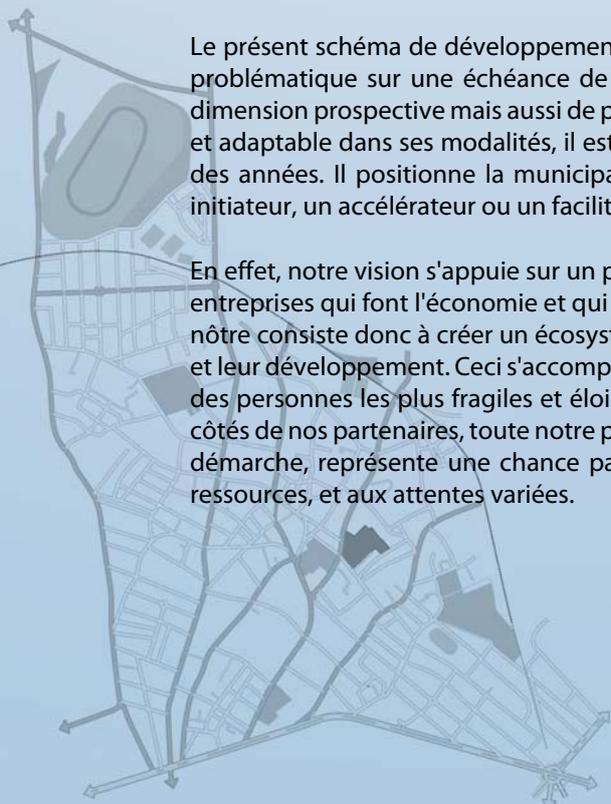
Il s'inscrit dans le contexte d'une formidable mutation impactant directement Le Bouscat et constituée par quatre éléments marquants :

1. la montée en puissance de la Métropole, tant du point de vue institutionnel, avec la mutualisation des services et les nombreux transferts de compétences, que territorial, avec une attractivité croissante de notre agglomération (faisant de Bordeaux la ville préférée des Français en région) et la nécessité d'une ambition économique forte pour accompagner ce mouvement ;
2. le lancement imminent des travaux (pour une mise en service en 2019) de la ligne D du tramway qui desservira Le Bouscat et l'inscrira encore davantage dans la modernité en confortant son statut de porte de Bordeaux ;
3. l'existence, comme jamais auparavant, d'espaces fonciers mutables ayant vocation à accueillir, pour tout ou partie, de l'activité économique, en particulier sur l'axe Libération et le secteur Ravezies-Boutaut ;
4. de façon plus générale, la situation économique actuelle caractérisée par une crise qui, en France, n'en finit pas de ne pas finir mais également porteuse de mutations et d'opportunités à saisir.

C'est dans ce contexte qu'il nous revient de répondre à la question suivante, en forme de défi : **comment construire un développement économique original en renforçant la place et l'attractivité du Bouscat au sein du paysage métropolitain pour créer de la croissance et de l'emploi?** Comment, en d'autres termes, consolider nos atouts existants, à commencer par un dynamisme commercial reconnu, tout en accroissant et en diversifiant le panel d'activités économiques présentes sur notre territoire ?

Le présent schéma de développement économique définit les orientations susceptibles de répondre à cette problématique sur une échéance de 10 ans, c'est-à-dire à l'horizon 2025, afin de lui donner une véritable dimension prospective mais aussi de prendre en compte la durée de réalisation de projets structurants. Souple et adaptable dans ses modalités, il est avant tout la traduction d'une vision qui aura vocation à évoluer au fil des années. Il positionne la municipalité parfois comme un acteur direct mais le plus souvent comme un initiateur, un accélérateur ou un facilitateur de projets, en prise directe avec les opérateurs économiques.

En effet, notre vision s'appuie sur un pré-requis qui constitue le fondement de toute notre action : ce sont les entreprises qui font l'économie et qui créent les emplois. L'essentiel de la mission d'une collectivité comme la nôtre consiste donc à créer un écosystème qui leur soit favorable et à faciliter leur création, leur implantation et leur développement. Ceci s'accompagne d'une approche à caractère plus social visant à faciliter l'insertion des personnes les plus fragiles et éloignées de l'emploi et dans laquelle nous avons vocation à prendre, aux côtés de nos partenaires, toute notre part. A cet égard, la diversité sociale du Bouscat, qui rend nécessaire cette démarche, représente une chance par la complémentarité entre des populations aux caractéristiques, aux ressources, et aux attentes variées.



Le présent schéma s'appuie sur une étude diligentée par la SCET (groupe Caisse des Dépôts et Consignations), réalisée par le consultant et ancien élu de lyonnais Henry Chabert, ainsi que sur d'autres travaux, en particulier une étude de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Bordeaux établissant un diagnostic commercial et artisanal de l'avenue de la Libération / route du Médoc.

Il s'articule en cohérence et en bonne intelligence avec les documents de référence des collectivités supra-communales intervenant directement dans le domaine économique, en particulier :

- à l'échelle de la CUB devenue Bordeaux Métropole : le schéma métropolitain de développement économique, adopté en 2011 et mis à jour en 2012.

- à l'échelle de la Région Aquitaine et future nouvelle grande Région après la fusion avec Poitou-Charentes et Limousin : le schéma régional de développement économique, adopté en 2005, et, plus récemment, le 22 juin, le document-cadre d'orientations en faveur des filières prioritaires adopté par les trois conseils régionaux.

Il est issu d'une démarche collaborative et participative, ayant en particulier fait l'objet de plusieurs réunions d'un groupe de travail spécifique, réunissant des acteurs économiques de divers horizons. Ce dialogue avec la société civile a permis d'enrichir l'approche initiale de l'équipe municipale, en la confrontant directement aux réalités des professionnels de terrain.

"Le Bouscat, ville active", schéma de développement économique de la Ville du Bouscat, s'articule en deux temps

- un diagnostic à 2015 de la réalité économique de la commune sous tous ses aspects et notamment dans le contexte métropolitain ;

- la définition d'une stratégie de développement économique à l'horizon 2025 qui se déploie en quatre axes thématiques et deux axes transversaux, suivie de ses modalités de mise en œuvre.



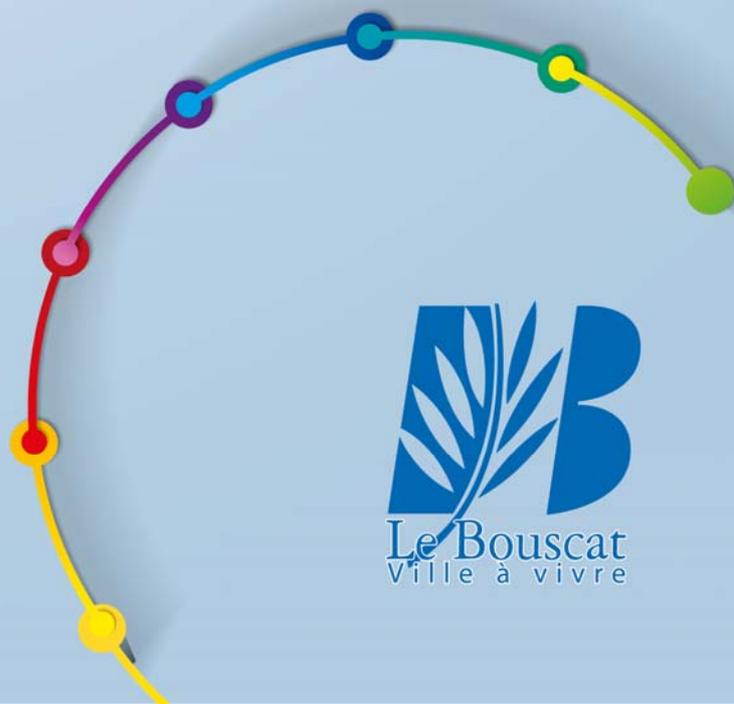
## Table des matières

I.	L'économie au Bouscat en 2015 : le diagnostic .....	5
A.	Carte d'identité du territoire .....	6
1.	Situation géographique .....	7
2.	Caractéristiques du territoire.....	9
B.	Les secteurs d'activité présents sur le territoire.....	10
1.	Dans l'histoire .....	10
2.	Aujourd'hui .....	11
C.	Forces et faiblesses du territoire .....	15
D.	Le Bouscat dans le paysage métropolitain .....	16
II.	Une ambition économique au Bouscat en 2025 : la stratégie .....	17
A.	6 axes stratégiques .....	20
1.	Axe 1 : Conforter et diversifier l'économie présentielle, et d'abord le commerce .....	21
a)	Le commerce et l'artisanat .....	21
b)	Le tourisme .....	21
c)	La formation et l'enseignement supérieur .....	22
2.	Axe 2 : Investir des secteurs de l'économie productive .....	23
a)	S'inscrire dans une politique de niches en privilégiant des activités à forte valeur ajoutée .....	23
b)	Développer les zones d'activités.....	23
3.	Axe 3 : Favoriser un développement économique durable.....	25
a)	L'économie collaborative .....	25
b)	L'économie sociale et solidaire .....	25
c)	L'économie circulaire et verte.....	25
4.	Axe 4 : Soutenir les initiatives et l'innovation économiques.....	27
a)	Incubateurs, pépinières et couveuses.....	27
b)	Financement participatif et parrainage entrepreneurial .....	27
5.	Axe 5 : Construire l'attractivité et la lisibilité du territoire par une véritable stratégie d'aménagement économique .....	28
a)	Un territoire organisé .....	28
b)	Un territoire accueillant.....	28
6.	Axe 6 : Orienter le développement économique vers l'emploi .....	30
a)	L'emploi comme conséquence de l'activité économique .....	30
b)	L'emploi favorisé par la mise en place de partenariats .....	30
c)	L'emploi comme objectif du service municipal Economie, Entreprises, Emploi.....	30

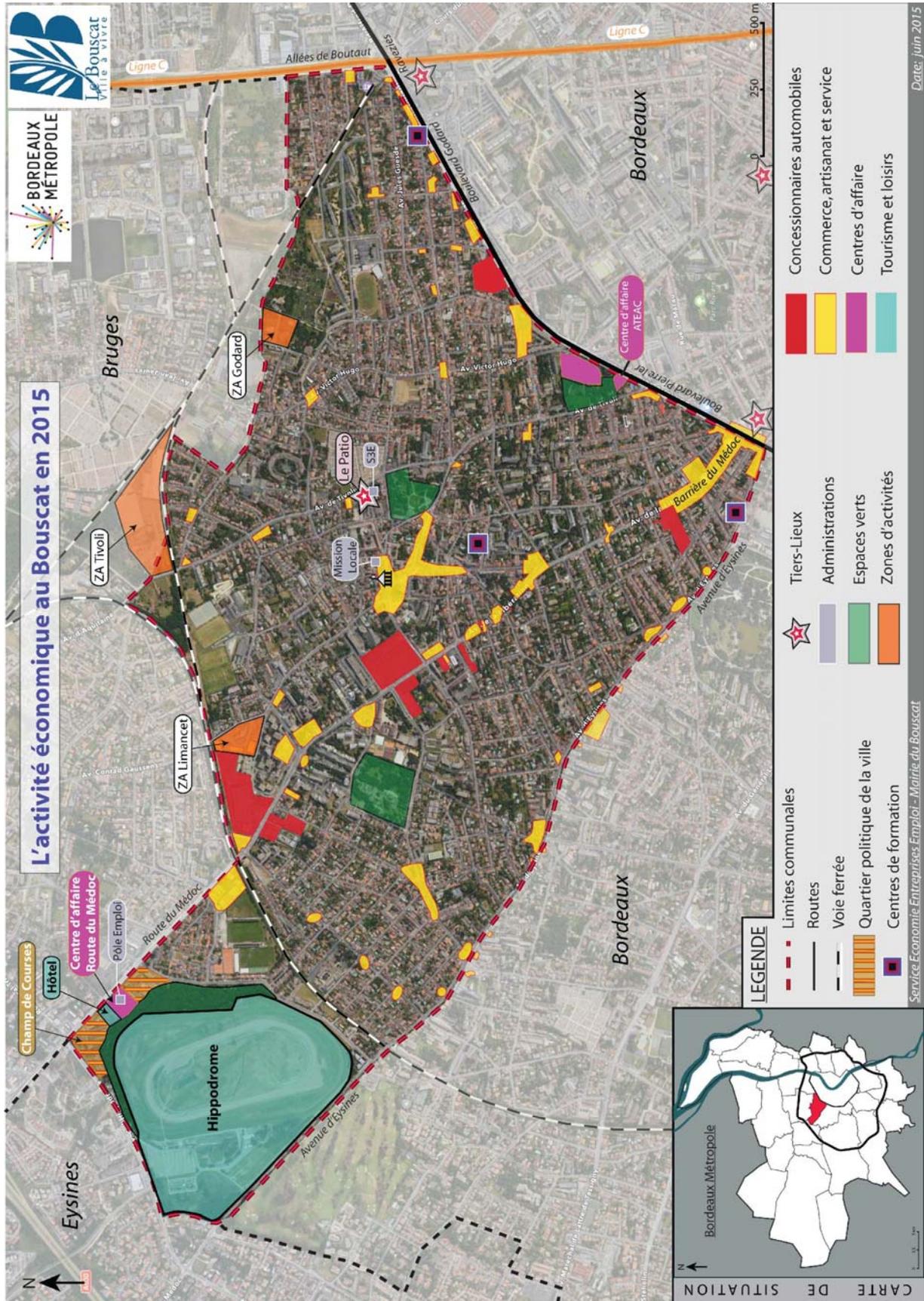
B.	Mise en œuvre .....	32
1.	La Municipalité volontariste et facilitatrice.....	32
2.	Gouvernance et animation.....	32
a)	Le pilotage politique.....	32
b)	L'organisation administrative.....	32
c)	La démarche de participation .....	32
3.	Valorisation et communication.....	32
4.	Suivi et évaluation .....	33

# L'ÉCONOMIE AU BOUSCAT EN 2015 : le diagnostic

- **A/** Carte d'identité du territoire
- **B/** Les secteurs d'activité présents sur le territoire
- **C/** Forces et faiblesses du territoire
- **D/** Le Bouscat dans le paysage métropolitain



# A. Carte d'identité du territoire



## 1. Situation géographique

La commune du Bouscat occupe une position particulière au sein de la métropole bordelaise.

Caractérisée par son territoire restreint (5,28 km<sup>2</sup>) et sa forte densité (4 427 hab/km<sup>2</sup>), elle constitue une véritable porte d'entrée dans le cœur de la métropole, au nord de Bordeaux.

La localisation de la commune en première couronne lui confère une servitude de «ville traversée».

La ville est par conséquent bien desservie par les transports en commun (cf. plan des déplacements en annexe), et particulièrement par le tramway.

La ligne C du tramway dessert depuis 2008 le quartier Est de la ville (station Ravezies/Le Bouscat). Un parc relais de 369 places de stationnement y est implanté.

De plus, l'axe de l'avenue de la Libération, depuis la barrière du Médoc, à proximité du centre ville et jusqu'à l'hippodrome, sera desservi par la ligne D qui entrera en service en 2018.

Enfin, la ville bénéficiera de la proximité de la future ligne tram/train du Médoc.

L'offre de transports collectifs est complétée aujourd'hui par quatre lignes (5, 6, 9, 15), une Corol (33), 4 lignes de transport scolaire, une ligne Citéis (46 le Bouscat, gare Saint-Jean Bordeaux), le réseau Trans Gironde (703 Quinconces – Lesparre-Médoc – Gare SNCF) et récemment par une station de véhicules en auto-partage « Blue CUB », ainsi que deux stations de vélos en libre service (VCUB).

Concernant les infrastructures routières, Le Bouscat se caractérise par un maillage entre les boulevards et la rocade dans le sens Est-Ouest et cinq axes structurants dans le sens Nord-Sud : avenue d'Eysines, avenue de la Libération, avenue de Tivoli, avenue Victor Hugo, allées de Boutaut.

Plusieurs itinéraires de déplacements doux sont dessinés sur la ville afin de favoriser ce type de mobilité. Une voie verte est prévue dans le cadre du projet métropolitain des 55 000 hectares sur le site de la voie ferrée désaffectée partant de Ravezies ; elle pourrait rejoindre le futur pôle d'échange multimodal à Sainte Germaine (bus/tram/TER) dont le projet reste à valider.

Beaucoup d'échanges humains sont constatés entre le Bouscat et Bordeaux, au niveau professionnel. Ainsi, seuls 18,5 % des salariés bouscatais restent travailler sur le territoire communal alors que 41 % partent travailler sur Bordeaux. Le nombre d'actifs occupés accueillis par la commune est moins important que le nombre de Bouscatais qui quittent la ville quotidiennement pour travailler<sup>1</sup>, ce qui accrédite l'image de ville résidentielle souvent conférée au Bouscat.

Sa position centrale stratégique, sa bonne desserte par les transports en commun ainsi que sa proximité avec le projet urbain de Bordeaux Nord sont autant d'atouts essentiels au développement économique de la ville.

<sup>1</sup> Analyse des besoins sociaux du territoire réalisée en décembre 2011 par le cabinet Compas



Carte des déplacements au Bouscat – juillet 2015



Nouvelle ligne tramway D, plan prévisionnel des arrêts sur la Commune du Bouscat



## 2. Caractéristiques du territoire

La commune du Bouscat est réputée pour la qualité de vie qu'elle procure à ses habitants.

Ville d'équilibre, elle comprend, approximativement, autant de locataires que de propriétaires, d'habitats collectifs que d'individuels, d'espaces bâtis que d'espaces verts.

Ainsi, la commune a su préserver ses espaces verts ; elle compte 92 hectares d'espaces verts publics<sup>2</sup> (et 189 ha d'espaces verts privés soit 35,8 % de la surface communale), soit 18 % du territoire communal répartis, notamment, entre 4 parcs (la Chêneraie, l'Ermitage, Marceau et Godard), le square Boutaut, les jardins partagés et le bois du Bouscat situé le long de l'hippodrome Bordeaux-Le Bouscat.

Par ailleurs, une campagne de rénovation du centre ville a été menée créant ainsi une véritable identité à cet espace, identité qui va être renforcée par l'ouverture fin 2015 de La Source, médiathèque et maison de la vie écocitoyenne et associative d'une surface de 3 400 m<sup>2</sup>. Ce nouvel espace vient compléter une offre culturelle déjà présente, notamment à L'Ermitage qui accueille une saison culturelle et à l'école de musique.

En outre, Le Bouscat accueille une centaine d'associations sur son territoire qui œuvrent pour les habitants dans des domaines divers tels que la culture, la solidarité, le sport.

Divers équipements sportifs sont répartis sur la commune une piscine, deux stades (stade des écus et stade Bordelais Sainte Germaine), 4 ensembles sportifs (Jean Deycard, Bernard de la Filolie, Jean Martial et Jehan Buhan), une salle des sports et un hippodrome de 56 hectares.

Les 23829 habitants du Bouscat<sup>3</sup> composent une population très contrastée : 13<sup>ème</sup> commune de France par le montant total acquitté par ses contribuables à l'impôt sur la fortune<sup>4</sup> et première d'Aquitaine par le montant moyen<sup>5</sup>, elle a également un quartier prioritaire qui a été renouvelé par le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014.

La nouvelle géographie prioritaire, portée par le projet de loi pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, a conservé seulement 1 300 quartiers en France (contre 2 600 jusqu'en 2015) pour se concentrer sur les territoires les plus pauvres. Le critère unique de détermination des nouveaux quartiers est le revenu des habitants, soit la concentration des populations ayant des ressources inférieures à 60 % du revenu médian. Le quartier prioritaire renouvelé sur le territoire a la particularité d'être intercommunal, comprenant le quartier Lyautey, Champ de courses sur la ville du Bouscat et un quartier d'Eysines.



<sup>2</sup> Espaces verts publics = équipements de plein air, parc et jardin public - collectif, plan d'eau. Cahier des Paysages ou éclairage pédagogique sur le patrimoine naturel de la Ville du Bouscat - A'Urba - janvier 2013

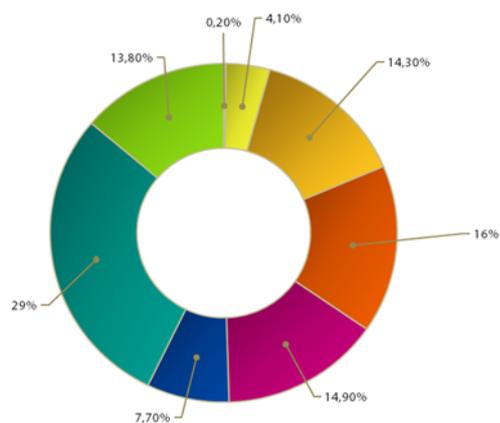
<sup>3</sup> Chiffre INSEE, recensement 2012

<sup>4</sup> <http://www.latribune.fr/vos-finances/impots/20140106tribb0586d457/les-villes-ou-l-on-pay-le-plus-l-isf.html?page=9>

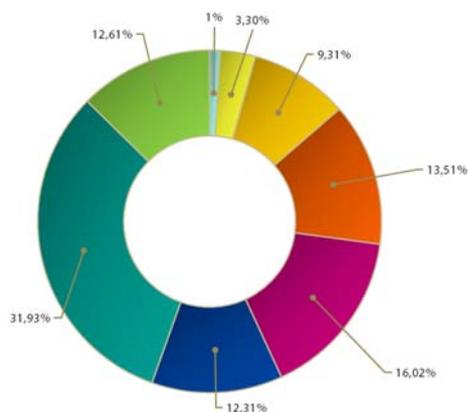
<sup>5</sup> [http://votreargent.lexpress.fr/impots/isf-200-8-les-riches-en-aquitaine\\_1587596.html](http://votreargent.lexpress.fr/impots/isf-200-8-les-riches-en-aquitaine_1587596.html)



Cette diversité de la population se retrouve également dans le panorama des catégories socio professionnelles existant sur le Bouscat.



Population de 15 ans ou + selon la catégorie socio professionnelle  
Le Bouscat, données INSEE 2012



Population de 15 ans ou + selon la catégorie socio professionnelle  
France Métropolitaine, données INSEE 2013

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activité professionnelle

## B. Les secteurs d'activité présents sur le territoire

### 1. Dans l'histoire

Tout au long de l'histoire, l'activité économique du Bouscat n'a cessé d'évoluer afin de s'adapter à des contextes successifs<sup>6</sup>.

Par le passé, la commune qui accueillait traditionnellement des activités agricoles et maraîchères, a connu un développement économique essentiellement basé sur l'industrie. De nombreuses usines se trouvaient alors sur le territoire, on peut citer à titre d'exemple la chocolaterie Louit, la Tuilerie des Ecus, la maison G. Beynet célèbre pour son alcool « Le Ridor » ou encore la Teinturerie Générale, grande industrie de l'avenue de la Libération.

L'histoire économique du Bouscat est également fortement liée à l'industrie de la chaussure. En effet, plusieurs établissements de renom étaient installés sur le territoire :

- ➔ l'établissement de la Maison Simon Souillac spécialisé dans la fabrication de la pantoufle cousue main,
- ➔ les usines Maudouit et fils spécialisées dans la fabrication de chaussures pour bébés et enfants,
- ➔ l'établissement Florence spécialisé dans la pantoufle.

<sup>6</sup> Historique basé sur l'ouvrage « Mémoires en Images, Le Bouscat » de Max Bauman, 2005



La présence historique du secteur industriel sur le territoire bouscатаis a aujourd'hui fortement diminué: en 2013, 60 entreprises industrielles étaient implantées, soit 4,1% du nombre d'entreprises (source INSEE).

De nos jours, les commerces et services prédominent nettement.

L'avenue de la Libération illustre très bien le passage d'une activité économique industrielle à une activité commerciale.

Elle s'est développée tout d'abord grâce à la présence de domaines viticoles et de châteaux d'agrément. Les chais des châteaux sont ensuite devenus, pour certains, des usines ou des ateliers à l'entrée de l'ère industrielle.

Enfin, le commerce et les habitations prirent le pas sur l'industrie. L'exemple le plus marquant est celui de la Barrière du Médoc. Historiquement créée lors du percement des boulevards, cette dernière s'est développée grâce à l'établissement d'un ensemble de commerces variés et achalandés profitant de cette position pour éviter de payer les droits d'octroi de la barrière.

De manière plus récente, au 20<sup>ème</sup> siècle, les grands groupes de concessionnaires automobiles se sont, eux aussi, installés sur cet axe structurant la commune.

Parmi les commerçants présents à la Barrière du Médoc, il est important de signaler la particularité d'une « success story » née au Bouscat en 1972 : le premier magasin créé par Alain Afflelou à partir duquel il a fondé une marque et une franchise désormais présentes à l'échelle internationale.

## 2. Aujourd'hui

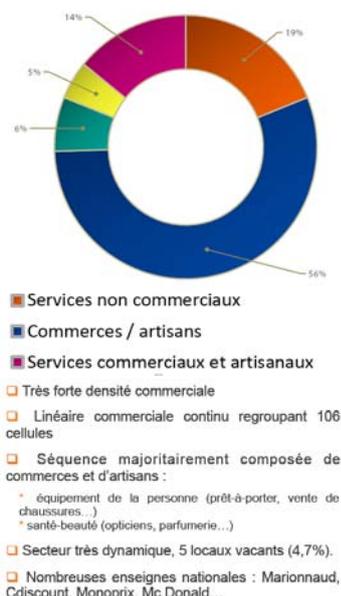
L'activité économique du Bouscat en 2015 est fortement orientée vers l'économie présentielle et notamment le commerce, les services à la personne et l'artisanat.

Trois zones de la commune sont caractéristiques de ce dynamisme commercial :

- l'axe Libération - Route du Médoc comprenant notamment la Barrière du Médoc au sud de la ville, limitrophe de Bordeaux et connue pour son importante attractivité commerciale :

### Barrière du Médoc

Elle regroupe plus 183 établissements et plus particulièrement de la Barrière du Médoc, qui en comprend 106 dans des domaines divers dont le commerce de bouche, le prêt-à-porter, la presse, l'optique ou encore la pharmacie, etc. ...



*Etude de la CCI de Bordeaux - Diagnostic commercial et artisanal Avenue de la Libération / Route du Médoc*

- le centre ville concentrant des services et des commerces, de proximité,

- les boulevards, véritable vitrine de la commune.

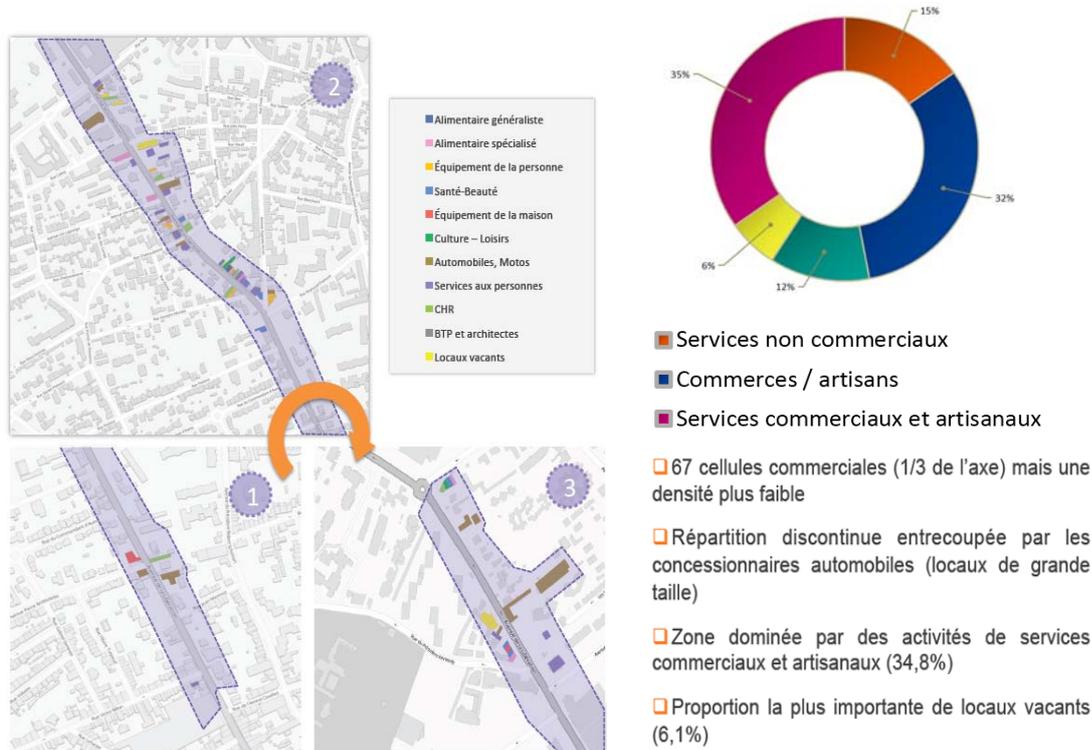
En dehors de ces trois secteurs, de nombreux commerces diffus quadrillent de manière plutôt homogène le territoire.

Au Bouscat, le secteur de l'artisanat est plus représenté que les autres secteurs, ce qui confère au Bouscat une spécificité métropolitaine. Ce secteur emploie 600 personnes sur le territoire, les chefs d'entreprises sont plutôt âgés, ce qui pose la question de la poursuite de ces activités dans le futur<sup>7</sup>.

Le tourisme est, lui aussi, présent sur le territoire communal grâce à la présence de l'Hippodrome accueillant de nombreuses compétitions et événements hippiques nationaux tout au long de l'année, ainsi qu'un établissement hôtelier.

Une des particularités de l'économie communale réside dans la présence importante de concessionnaires automobiles répartis, pour la plupart, le long de l'avenue de la Libération, faisant de cet axe la plus forte concentration de cette activité sur l'agglomération.

### Avenue de la Libération, Zone des « concessionnaires »



Etude de la CCI de Bordeaux - Diagnostic commercial et artisanal Avenue de la Libération / Route du Médoc

Ainsi, la commune accueille, notamment, les concessionnaires Renault, Volkswagen, Seat, Honda, Fiat, Hyundai, Lancia, Peugeot, Citroën. Ces entreprises bénéficient d'un foncier important du fait de leurs activités. Avec l'arrivée du tramway en 2018, la majeure partie de ces concessionnaires sont amenés à aller exercer leurs activités sur d'autres communes. Seuls Fiat et Citroën garderaient leurs entreprises sur le territoire communal.

<sup>7</sup> Données économiques de la CMARA33, document fourni par la CCI de Bordeaux, avril 2015



A noter aussi la présence de deux centres d'affaires implantés sur le territoire bouscатаis (Ateac et le centre d'affaire situé entre le centre ville et le quartier Lyautey - Champ de courses) ainsi qu'un espace de coworking installé en centre ville et géré par l'association Le Patio. Ce tiers lieu accueille, dès aujourd'hui, près d'une vingtaine de coworkers.

Deux zones d'activités sont également implantées sur le territoire, toutes deux en limite nord de la commune, à proximité de la ville de Bruges :

- la zone de Godard

La zone d'activité Godard recouvre 12 121 m<sup>2</sup> environ et se compose aujourd'hui de 6 entreprises : deux entreprises de nettoyage, deux entreprises spécialisées dans les systèmes de climatisation, chauffage, plomberie, salle de bain, un fournisseur de matériel industriel, un imprimeur et une entreprise de restauration.

- la zone du Limancet

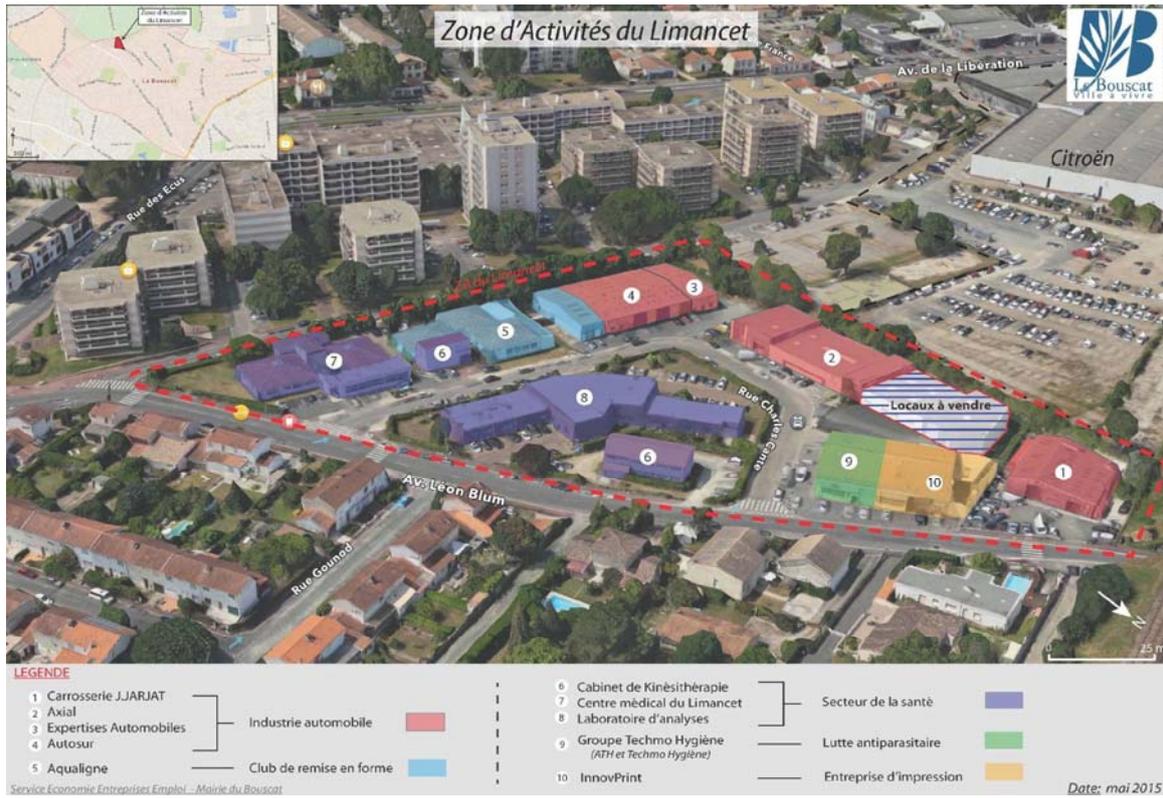
La zone d'activité du Limancet recouvre 15 000 m<sup>2</sup> environ et se compose aujourd'hui de 10 entreprises : 4 dans le domaine de l'industrie automobile, 3 dans le secteur de la santé, un imprimeur, une entreprise travaillant dans le secteur de la lutte antiparasitaire et un club de remise en forme.

Une troisième zone, la zone Tivoli, située à Bruges, possède une enclave foncière sur le territoire bouscатаis de 2 500 m<sup>2</sup>. Parmi les entreprises présentes sur cette zone, se trouvent deux entreprises du numérique et une entreprise travaillant dans la reconstruction de bâtiments et structures.

La zone d'activité Godard a pour vocation d'accueillir des TPE industrielles et artisanales.



La zone d'activités du Limancet, proche du quartier des Ecus regroupe des activités libérales et tertiaires.



### C. Forces et faiblesses du territoire

	+	-
<b>Interne :</b>	<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Économie présentielle (commerce)</li> <li>+ Territoire attractif, image positive</li> <li>+ Qualité de vie</li> <li>+ Centre ville identifié</li> <li>+ Aménagements urbains</li> <li>+ Dynamisme démographique</li> </ul>	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible présence des activités non productives</li> <li>- Peu de lisibilité des offres d'accueil</li> <li>- Peu d'entreprises taille intermédiaire</li> <li>- Signalétique économique et commerciale à développer</li> </ul>
<b>Externe :</b>	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Cœur de la métropole</li> <li>+ Réseau transports renforcé avec arrivée d'une nouvelle ligne de tram</li> <li>+ Foncier mutable</li> <li>+ Métropolisation</li> </ul>	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Territoire contraint 5km<sup>2</sup></li> <li>- Coût élevé du foncier</li> <li>- Interrogations sur l'arrivée du tramway</li> <li>- Départ de concessionnaires automobiles</li> <li>- Contraction finances publiques</li> </ul>



## D. Le Bouscat dans le paysage métropolitain

« Officiellement entérinée le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la mutation de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) en Bordeaux Métropole atteste d'une ambition forte pour le territoire<sup>8</sup>. »

Le Bouscat a toujours marqué son attachement à l'intercommunalité dont il est un des acteurs depuis la création de la CUB au 1<sup>er</sup> janvier 1968.

Le Bouscat s'inscrit dans la dynamique métropolitaine qui tend à combiner performance économique et exigence environnementale, rayonnement et proximité, urbanité et haute qualité de vie, avec la perspective de parvenir à un million d'habitants.

Les moyens déterminés par la Métropole pour y parvenir visent à la fois un transfert de compétences, la mutualisation des services, la mutualisation des équipements...

Le Bouscat s'est positionnée comme volontaire dès la première phase en engageant le processus de mutualisation de services et de moyens

La problématique du développement économique est essentielle dans cette dynamique métropolitaine.

Ainsi, le Schéma de Développement Économique communal s'inscrit en cohérence avec le Schéma Métropolitain de Développement Économique dont les priorités sont :

- le développement de 5 clusters de l'économie productive :
  - Eco parc et croissance verte ;
  - Aéroparc ;
  - Pôle chimie et logistique, industrie ;
  - Campus, innovation technologique ;
  - Bordeaux Euratlantique.
- le développement de 3 filières de l'économie résidentielle :
  - Tourisme ;
  - Services à la personne et artisanat ;
  - Commerce.
- le développement d'un « moyen d'entreprendre différemment » au travers de l'économie sociale et solidaire
- l'appui sur 5 moyens d'actions :
  - Politique d'aménagement ;
  - Accompagnement des entreprises ;
  - Ressources humaines et emploi ;
  - Qualité de vivre ;
  - Marketing territorial.

Le Bouscat souhaite s'intégrer pleinement dans ce mouvement

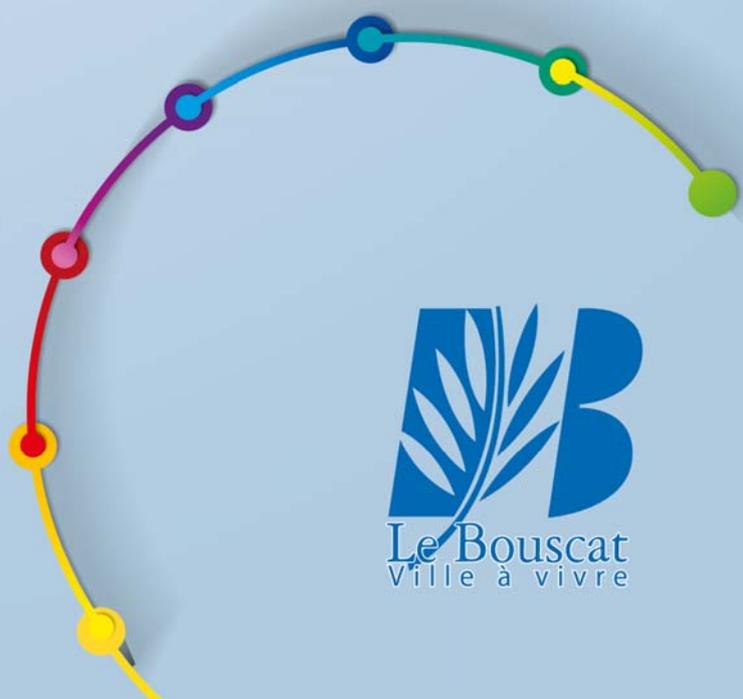
	Bordeaux Métropole	Le Bouscat
Superficie km <sup>2</sup>	578	5 soit <b>1%</b>
Population	738 473	23 829 soit <b>3,23%</b>



# UNE AMBITION ÉCONOMIQUE AU BOUSCAT EN 2025

## La stratégie

- **A/** 6 axes stratégiques
- **B/** Mise en œuvre



Le Bouscat a une carte à jouer au sein de la dynamique métropolitaine de Bordeaux à l'œuvre actuellement et dans les années futures.

C'est fort de cette conviction et du constat de la situation existante, avec ses forces, faiblesses, opportunités et menaces, tel que dressé en première partie, qu'il convient de définir une stratégie globale et cohérente et d'en déterminer les principaux axes.

Certains systèmes de pensée traditionnels tendent parfois à opposer qualité de vie et développement économique d'un territoire en considérant que les composantes de l'une sont incompatibles avec les nécessités de l'autre. La vision municipale relève d'une philosophie exactement contraire : l'ambition est de faire de la qualité de vie au Bouscat, largement reconnue dans ses diverses dimensions, le levier principal d'un développement économique créateur d'emplois.

C'est ainsi que le concept de "smart city" fait tout particulièrement sens dans Le Bouscat des années 2015-2025.

La "smart city" est un concept de ville ayant des exigences élevées en matière de mobilité, de foncier, d'infrastructures, d'espaces publics, d'économie de proximité, de culture et de loisirs ; tous ces éléments sont au cœur de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire. Il ne s'agit pas d'une ville *high tech* mais d'une ville innovante, astucieuse, ingénieuse et élégante. Une ville belle où l'on aime vivre, travailler et consommer.

La "smart city" prend en compte le développement économique et la qualité de vie autour de quatre champs majeurs : le territoire, la citoyenneté, le numérique, la durabilité.

Tant les fondamentaux "historiques" du Bouscat que ses mutations en cours sont en résonance avec chacun de ces champs :

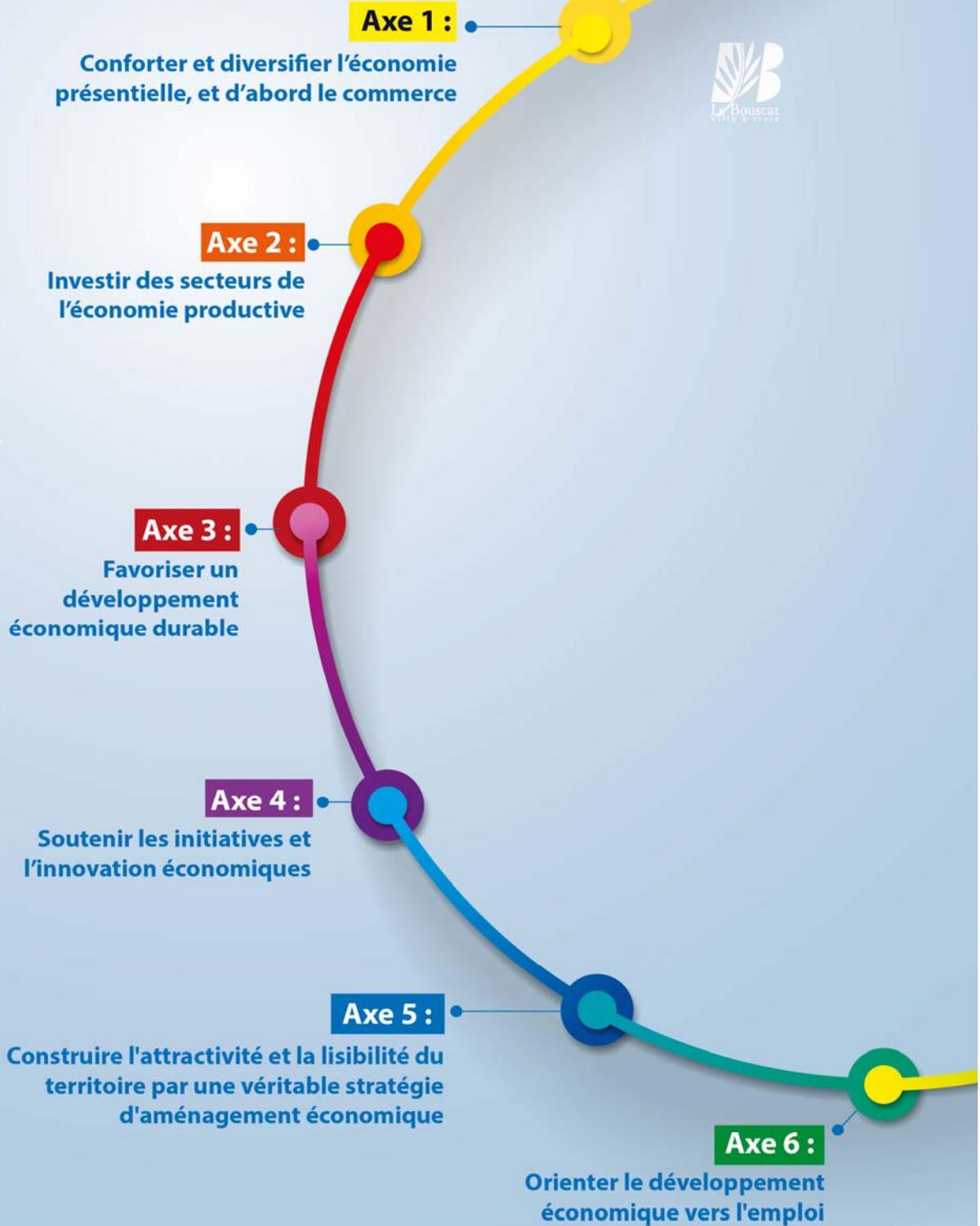
- le territoire, avec la situation du Bouscat au cœur de la Métropole, son identité communale au sein d'un territoire globalisé et l'évolution majeure que représente l'arrivée du tramway ;
- la citoyenneté, avec l'inscription de la participation sous ses diverses formes au cœur des politiques municipales ;
- le numérique, outil de communication incontournable agglomérant les valeurs de travail, service et mobilité avec l'enjeu de faciliter l'accès au numérique pour tous (le projet du Patio s'inscrivant parfaitement dans cette logique) ;
- la durabilité, avec l'engagement du Bouscat dans l'Agenda 21 dont l'Acte 2 est en cours d'élaboration

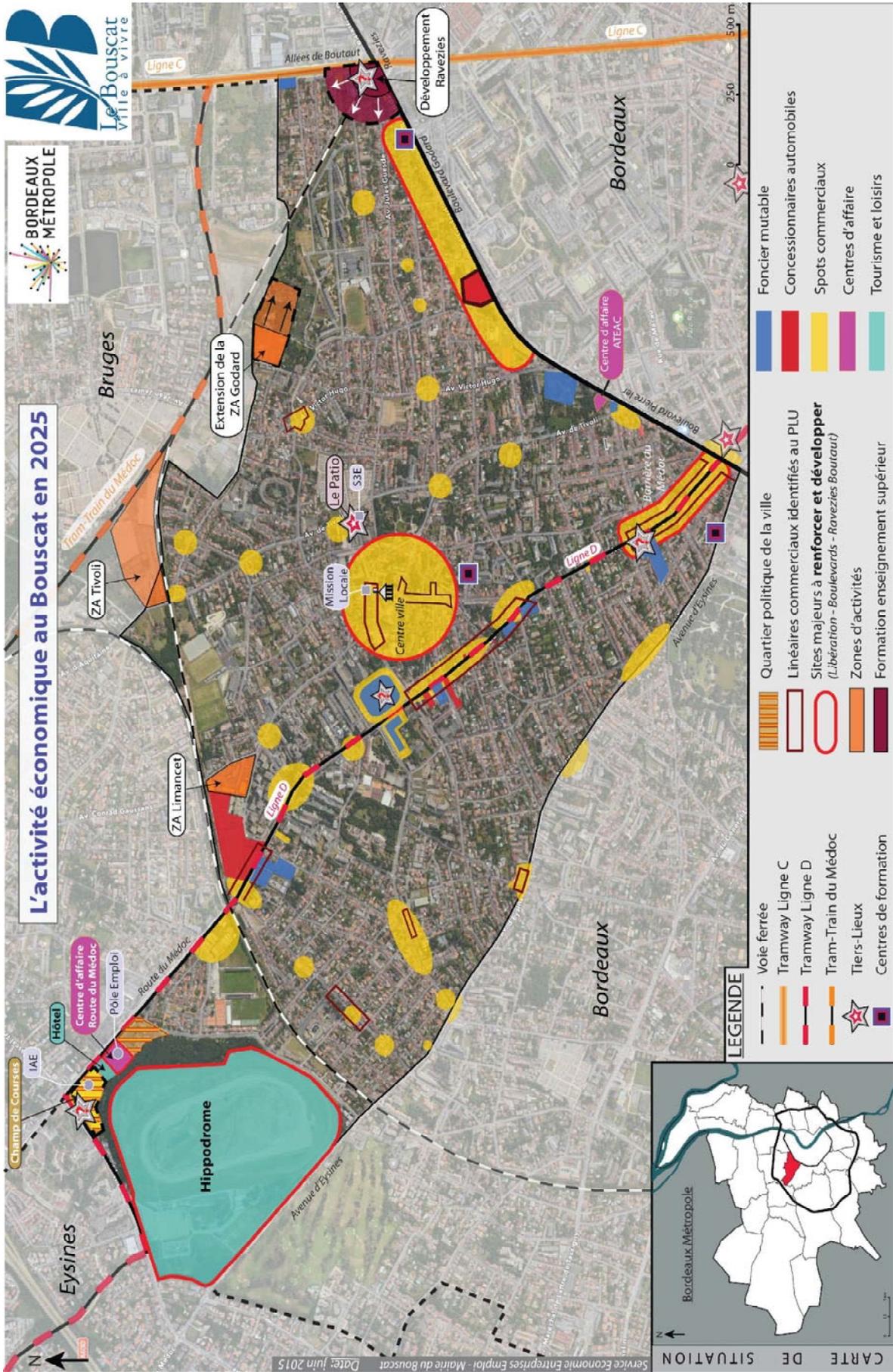
Ainsi, c'est dans une perspective de nouvelle croissance - une croissance qui s'affirme comme telle dans la mesure où elle pose la création de valeur comme condition indispensable au développement mais une croissance innovante, responsable et en cohérence avec les enjeux sociaux et environnementaux - que s'inscrit la stratégie économique du Bouscat à l'horizon 2025.

L'entreprise est le fil rouge de cette stratégie dans la mesure où elle est l'acteur clé et irremplaçable d'une économie dynamique au bénéfice de tous. Lieu de création de valeur, mais aussi communauté de femmes et d'hommes, elle est un espace de lien social et est la seule forme d'organisation économique permettant la création d'emplois pérennes. C'est donc une ville amie et partenaire des entreprises, et notamment des PME, TPE, commerçants, artisans, start-up..., une ville "business friendly" diraient les anglo-saxons, que nous avons à construire.

C'est tout l'esprit de ce schéma de développement économique.

## 6 AXES STRATÉGIQUES





## A. 6 axes stratégiques

### 1. Axe 1 : Conforter et diversifier l'économie présentielle, et d'abord le commerce

« Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes<sup>9</sup> ».

Elles recouvrent donc, notamment : le commerce, l'artisanat, le tourisme, les services à la personne mais aussi la formation.

#### a) Le commerce et l'artisanat

Le commerce et l'artisanat sont les activités économiques les plus présentes sur le territoire. Leur renforcement et leur développement sont une des priorités du schéma de développement économique.

Une zone clairement identifiée est celle de l'axe de la Libération qui va connaître une profonde mutation avec l'arrivée de la ligne D.

En effet, l'arrivée de ce mode de déplacement sur cette zone commerciale va amener des changements dans les modes de consommation et la période des travaux présente des complications pour les commerçants. Néanmoins, une étude de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Bordeaux fait état de 65 % des établissements diagnostiqués présentant un risque limité<sup>10</sup>.

Il est nécessaire d'accompagner cette mutation pendant la période des travaux, en liaison étroite avec Bordeaux Métropole (au-delà des dispositifs d'indemnisation prévus). Le renforcement d'une identité de la Barrière du Médoc par le biais d'actions de promotion de ce centre de vie économique (dont la mise en place d'une signalétique adéquate), sera essentiel. Par ailleurs, les problématiques de l'accessibilité aux commerces et donc du stationnement feront l'objet d'une attention permanente afin de les garantir au mieux pendant et après les travaux. Ces démarches ont toutes pour objectif, a minima, de conserver la fréquentation actuelle de la clientèle au cours de cette période de mutation.

Il s'agira ensuite de développer la mixité entre logements et activité économique auprès des promoteurs sur le foncier mutable, avec, notamment, la possibilité d'accueillir des commerces en pied d'immeubles.

Par ailleurs, le nouveau plan local d'urbanisme prévoit la mise en place de linéaires commerciaux sur lesquels il convient de s'appuyer pour renforcer et consolider les zones de commerces actuellement dispersées. Il pourrait ainsi être intéressant de regrouper des commerces diversifiés, dans une logique de "spots commerciaux". Ainsi, dans le cas de l'axe Libération apparaît clairement une organisation en 3 spots principaux : Barrière du Médoc, Calypso et Renault où sont prévues des surfaces commerciales.

Enfin, la commune accueille de nombreux commerces de profils variés : commerces locaux pour la grande majorité et des enseignes nationales (Cdiscount, Monoprix, Afflelou, etc.). Ces dernières ont la capacité de drainer d'autres commerces. Inciter de nouvelles grandes enseignes à s'implanter sur le territoire permettrait de développer son attractivité et ainsi créer des emplois dans une complémentarité avec le tissu de commerces locaux.

Une attention particulière sera apportée à la mise en valeur du tissu commercial et artisanal par la signalisation des pôles commerciaux et d'outils de communication adaptés (annuaire papier et numérique).

#### b) Le tourisme

Le Bouscat, par sa position géographique, au cœur de la Métropole (limitrophe de Bordeaux, à proximité du Nouveau Stade, du quartier du Lac et avec une ouverture sur le Médoc) et pourvue d'équipements immédiatement utilisables (site de l'Hippodrome, Ermitage, etc.) offre des opportunités intéressantes en matière de tourisme et en particulier de tourisme d'affaires. L'Hippodrome, site de rayonnement métropolitain, qui devra gagner en visibilité apparaît comme un espace propice au développement d'activités en lien avec le tourisme d'affaires et les loisirs (accueil de séminaires d'entreprises « au vert », en lien avec le golf voisin).

<sup>9</sup> Définitions de l'INSEE [www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/sphere.htm](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/sphere.htm)

<sup>10</sup> Etude de la CCI de Bordeaux - Diagnostic commercial et artisanal Avenue de la Libération / Route du Médoc



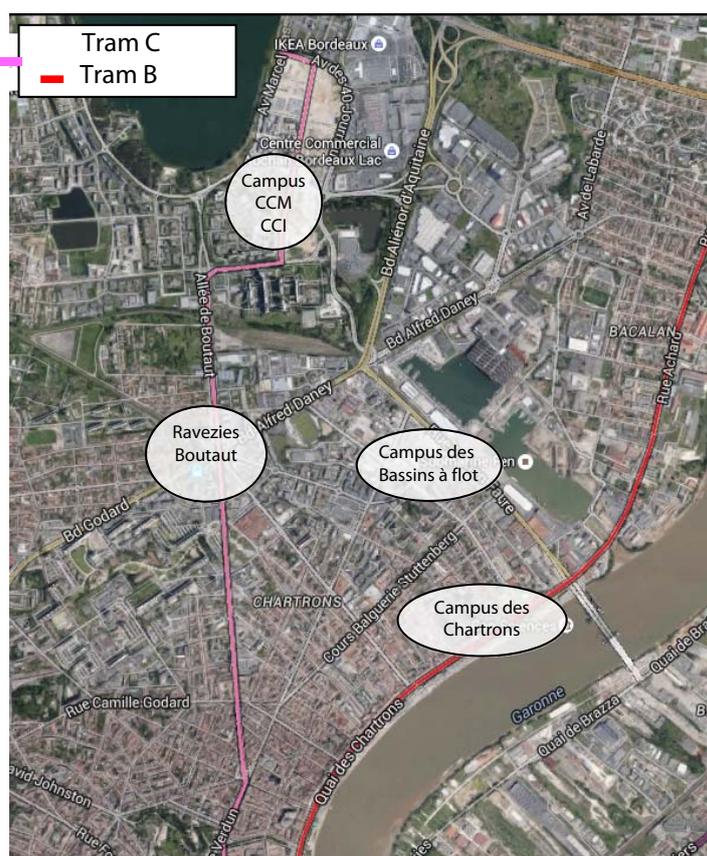
Déjà présente à proximité du Champ de courses l'activité hôtelière pourrait se développer dans d'autres secteurs de la commune.

### c) La formation et l'enseignement supérieur

Le développement de l'activité économique commence par la formation des jeunes ainsi que la formation tout au long de la vie.

Occupant une position stratégique entre le campus des Chartrons, celui émergent des Bassins à flots, le pôle de la Chambre du Commerce et de l'Industrie et celui de la Chambre des métiers situé à Bordeaux Lac (ICFA, INSAV), Le Bouscat pourrait accueillir demain des activités de formation et d'enseignement supérieur privé, classiques ou innovantes telles que les écoles d'entreprises. Ainsi, un lien pourrait être fait entre ces établissements de formation avec de futures implantations de pépinières, incubateurs ou couveuses sur le territoire bouscatais.

La zone Ravezies-Boutaut apparaît comme un lieu favorable à l'implantation de ce type d'activité. Elle bénéficie en effet d'une bonne desserte par les transports publics permettant d'accéder à cette zone depuis le centre ville de Bordeaux mais également depuis tout le quadrant Nord Ouest de la Métropole.



Des actions pour encourager l'accueil d'étudiants sur la commune sous différentes formes (stage, contrat professionnel, alternance, apprentissage, etc.), pourraient également être mises en place.

- Accompagner la mutation du paysage commercial avec l'arrivée du tramway
- Renforcer l'identité de la barrière du Médoc
- Favoriser la mixité entre logements et activité économique
- Développer une logique de « spots commerciaux »
- Accueillir des grandes enseignes
- Développer le tourisme, et particulièrement le tourisme d'affaires
- Développer des activités de formation et d'enseignement supérieur



## 2. Axe 2 : Investir des secteurs de l'économie productive

Les activités productives appelées non-présentielles sont « des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère<sup>11</sup> ».

### a) S'inscrire dans une politique de niches en privilégiant des activités à forte valeur ajoutée

La volonté du Bouscat d'accueillir sur son territoire des activités relevant de la sphère productive, avec les contraintes générées par un territoire limité et déjà fortement urbanisé, doit s'accompagner d'une réflexion sur les secteurs ou sous-secteurs susceptibles de correspondre aux spécificités de la commune.

A ce stade, en se fondant sur la typologie des 11 secteurs prioritaires définis par les trois actuelles assemblées de la future grande Région, mais aussi en croisant avec les éléments du schéma de développement métropolitain, trois d'entre eux retiennent une attention particulière :

- Numérique (dont image et jeux vidéos, objets connectés, réalité virtuelle et augmentée, commerce connecté, santé connectée, usage innovant des données, géolocalisation et transports intelligents...)

Un véritable bouillonnement d'initiatives, coordonnées dans le cadre de la labellisation "French Tech", a lieu actuellement sur la métropole et peut rejoindre certaines opportunités foncières en cours et à venir au Bouscat. Notre commune pourrait, notamment, se positionner comme relais sur le quadrant Nord/Nord-Ouest de la Cité Numérique qui se constitue actuellement à Bègles dans une complémentarité géographique et - pourquoi pas - une spécialisation sur une ou plusieurs des thématiques citées plus haut.

- Cuir, luxe, textile, métiers d'art

Ces activités à forte valeur ajoutée constituent un secteur économique d'excellence à l'échelle nationale, véritable fleuron français reconnu mondialement, et connaissent une croissance importante en dépit de la crise. Des entreprises de ce secteur, qui fait écho à un pan de l'histoire locale, pourraient s'appuyer sur l'image du Bouscat, celle d'une commune possédant une qualité de vie importante, parfois perçue comme "haut de gamme", afin de s'implanter sur le territoire. Le site Peugeot recèle de fortes potentialités pour accueillir ce type d'activités.

- Les nouvelles technologies appliquées au secteur de l'aide à la personne au sein de la *silver économie* (dont e-autonomie, domotique, technologies pour l'autonomie, robotique pour l'autonomie, téléassistance/bouquet de services...)

Définie comme la filière industrielle de l'ensemble des produits et services destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans, la *silver économie* est appelée à connaître un développement important en croisant de manière transversale d'autres secteurs (dont en premier lieu le numérique). Une réflexion pourrait être engagée sur l'accueil au Bouscat d'activités relevant de cette filière.

Bien évidemment, le parti pris autour de ces trois secteurs n'est ni figé, ni limitatif. Il n'exclut nullement d'autres opportunités à venir, en lien avec d'autres thématiques. Dans tous les cas de figure, une logique d'offre d'accueil basée sur le cycle de vie de l'entreprise est une réponse pertinente et adaptée.

### b) Développer les zones d'activités

Concentrées sur les deux zones d'activités de Godard et du Limancet, peu d'activités productives sont accueillies sur le territoire aujourd'hui.

Ce type d'activité nécessite souvent un espace important, ce qui a pu limiter son déploiement sur une commune foncièrement contrainte comme Le Bouscat.

La Ville du Bouscat et Bordeaux Métropole se sont entendues pour inscrire comme priorité d'intervention conjointe l'extension de la zone Godard dans le contrat de co-développement. Elle s'étendra à l'est de l'actuelle zone, en direction des allées de Boutaut et de Ravezies. Le périmètre reste à définir : il fera, au moins, 1 hectare supplémentaire, ce qui doublera la surface existante, favorisant l'implantation d'Entreprises de taille intermédiaire.

<sup>11</sup> Définitions de l'INSEE [www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/sphere.htm](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/sphere.htm)



Entre 2015 et 2017, 50 000 € ont été prévus pour réaliser les études pré-opérationnelles nécessaires : impact sur l'environnement, étude de faisabilité, diagnostic par rapport à l'actuelle zone, étude de marché, taille et nombre de lots.

La mise en œuvre du projet est prévue entre 2018 et 2020, une nouvelle enveloppe sera déterminée dans le futur contrat de co-développement. En termes de contenu, la zone Godard pourrait notamment accueillir des entreprises issues d'incubateurs ou pépinières.

Dans le même temps la zone d'activité du Limancet fait l'objet d'une veille attentive en lien avec d'éventuelles évolutions foncières de son environnement immédiat.

Une réflexion conjointe pourrait, par ailleurs, être menée avec la commune de Bruges sur la zone Tivoli.



- Déployer des activités à forte valeur ajoutée : par exemple dans les domaines du numérique, du cuir, luxe, textile, métiers d'art, de la silver économie, etc.
- Etendre la zone d'activité Godard

### 3. Axe 3 : Favoriser un développement économique durable

La commune s'est engagée dans un Agenda 21 reconnu par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Agenda 21 local.

Adopté en Conseil Municipal 15 mai 2012, ce programme décliné au travers de 52 actions s'est construit autour de 4 axes. Le Schéma de développement Économique s'appuie sur l'axe 3 de ce plan : « Une ville qui développe une vie économique responsable ».

L'acte 2 de l'Agenda 21, en cours d'écriture, se tourne vers la mise en place de la responsabilité sociétale des organisations, ce qui favorisera des passerelles avec le secteur privé. La future maison de la vie éco citoyenne, située à La Source, sera un outil important dans la mise en place de ces interactions.

Le territoire encourage ainsi les formes d'économie respectant les valeurs du développement durable, soit l'économie collaborative, sociale et solidaire, circulaire et verte, cet éco-système visant à favoriser l'implantation et le développement d'entreprises.

#### a) L'économie collaborative

Une première pierre a été posée en ce sens avec la création d'un espace de coworking en centre ville, inauguré en juin 2015 et géré par une association, Le Patio. Il reçoit et fédère des acteurs issus d'un nouveau *business modèle* entrepreneurial.

Ainsi, ce mode de travail mutualisant les espaces et les moyens, permet aux utilisateurs de créer du lien, de favoriser le partage d'expériences, de réseaux, de compétences privilégiant le télétravail.

Ce tiers lieu est tourné, du fait de sa configuration, vers des métiers ne nécessitant pas des espaces de production ou de stockage trop importants. Une réflexion pourrait être engagée, sur la création d'espaces adaptés à des activités artisanales.

Par ailleurs, l'appui sur des nouvelles technologies telles que celles trouvées dans les Fab Lab, pourrait être un moyen pour favoriser l'émergence de l'économie collaborative.

#### b) L'économie sociale et solidaire

L'ESS est un secteur d'activité majeur qui représente au niveau national 10 % du PIB et 12 % des emplois privés.<sup>12</sup>

Le Bouscat entend s'inscrire dans ce mouvement, en adéquation avec les valeurs qu'elle soutient dans son Agenda 21 en matière de développement durable.

Par ailleurs, il existe des modalités d'activité économiques favorisant l'insertion de personnes en difficulté dans le monde professionnel tel que les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Ces structures offrent un accompagnement individualisé de la personne entrant dans le dispositif et lui permettent d'acquérir une expérience de travail favorisant un parcours socioprofessionnel par la suite.

Le quartier prioritaire Lyautey Champ de Courses n'accueillant actuellement aucune activité économique, il pourrait être intéressant d'y implanter une structure d'insertion par l'activité.

Cette entité pourrait être complétée par une activité relevant de l'économie présentielle (commerces, services à la personne) introduisant ainsi plus de mixité fonctionnelle sur le quartier, renforçant l'animation et la dynamique du territoire.

#### c) L'économie circulaire et verte

Ces 2 modèles sont fondés sur la réutilisation permanente des ressources.

<sup>12</sup> Chiffres INSEE publiés le 21 juin 2015, [www.economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire/loi-economie-sociale-et-solidaire](http://www.economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire/loi-economie-sociale-et-solidaire)



Selon la définition donnée par le ministère de l'Ecologie, l'économie circulaire désigne « un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. Il s'agit de déployer, une nouvelle économie, circulaire, et non plus linéaire, fondée sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie. »

Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, l'économie verte est une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources.

Beaucoup d'activités participant à l'économie circulaire sont déjà présentes sur le Bouscat : par exemple l'ensemble des entreprises qui travaillent dans le réemploi (dépôt vente de meubles, de vêtements...), dans la réparation (réparation des moyens de déplacements, du matériel informatique).

Au Bouscat, le développement de ces économies pourrait prendre les formes suivantes :

- Préservation des espaces de nature en ville en lien avec l'objectif identifié par Bordeaux Métropole sur l'agriculture urbaine : vergers partagés, maraîchage, circuits courts, etc.
- Développement du télétravail sur la commune, au sein du Patio mais également lors des nouveaux projets d'aménagement urbain (cf. le modèle des « nouvelles échoppes » développés dans le cadre du projet de l'Ilot Renault offrant des logements modulables pour favoriser le télétravail).
- Réflexion sur le développement d'un pôle vélo et déplacements doux faisant écho à l'activité automobile et regroupant les activités de fabrication, espace de vente, autoréparation, etc. en lien avec les professionnels déjà présents dans ce secteur.
- Mobilisation des acteurs autour d'actions fédératrices de communication, de formation et sensibilisation, de mise en réseau des parties prenantes, de soutien stratégique aux projets qui pourraient émerger sur le territoire, notamment de recyclerie ou ressourcerie.
- Mise en place d'un travail partenarial avec la Chambre des Métiers pour valoriser les artisans de la Commune comme acteurs de l'économie circulaire (éco-défis).

- 
- Favoriser le déploiement de tiers lieux, Fab Labs, lieux hybrides...
  - Encourager l'innovation sociale et le déploiement d'activités d'insertion professionnelle
  - Réfléchir à l'accueil d'activités économiques sur le quartier du contrat de ville
  - Développer l'agriculture urbaine
  - Renforcer un traitement durable des déchets
  - Encourager le télétravail
  - Développer une réflexion sur une activité économique autour des déplacements doux



#### 4. Axe 4 : Soutenir les initiatives et l'innovation économiques

L'esprit d'entreprendre est une des clés du développement économique. La création et l'innovation doivent être encouragées, en accompagnant sous des formes adaptées les Bouscatais qui choisissent de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Des lieux et des dispositifs permettant répondre à leurs besoins et attentes sont à initier.

##### a) Incubateurs, pépinières et couveuses

L'accompagnement du développement économique doit s'appliquer à tous les stades de la vie de l'entreprise. Depuis la génération d'une idée jusqu'à l'embauche de salariés, il est important de soutenir les initiatives et la création d'activité.

Des structures adéquates existent pour accompagner les créateurs, jeunes ou moins jeunes :

- le stade incubateur (au moment de la gestation du projet),
- le stade pépinière (pendant cinq ans maximum, une fois l'entreprise créée) et couveuse (3 ans maximum),
- le stade centre d'affaires (qui correspond à la maturité de l'entreprise).

La Ville du Bouscat entend favoriser l'émergence de ce type de structures sur son territoire, ciblées ou non sur des thématiques sectorielles et fonctionnant en réseau afin de permettre une pérennité et une continuité entre les étapes successives de vie de l'entreprise.

Elles pourraient trouver leur place dans certaines des opérations à venir sur les emprises foncières susceptibles de se libérer.

##### b) Financement participatif et parrainage entrepreneurial

Le financement de leur création et de leur développement demeure une problématique permanente pour les entreprises, notamment pour les TPE et PME.

Plusieurs réponses peuvent être apportées en complément du système bancaire qui reste la voie classique et principale.

Des dispositifs portés par des associations telles que l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) qui, en plus d'un accompagnement des porteurs de projets, gèrent des fonds permettant l'obtention de microcrédits. Ces associations pourraient faire l'objet de partenariats avec la ville afin d'accroître leurs actions sur le territoire en direction des créateurs d'entreprises bouscatais.

La mixité sociale qui existe sur le territoire pourrait également être source d'accompagnement financier pour les porteurs de projets, en développant le recours au financement participatif ou mécénat. Il pourrait se concrétiser par un fonds de dotation ad hoc, et un appel à projets annuel. La Ville du Bouscat en a fait un objectif identifié dans le cadre de son plan d'action stratégique 2015-2018.

Plus largement, un système de parrainage entrepreneurial permettrait de mettre en relation entrepreneurs confirmés et créateurs, dans un suivi personnalisé et une transmission de bonnes pratiques.

Enfin, la diffusion de l'esprit d'entreprendre pourrait donner lieu à des actions spécifiques de sensibilisation. Il pourrait ainsi être intéressant d'accompagner une politique de transmission vers les jeunes bouscatais, notamment au travers du nouvel espace de formation offert au sein du nouvel équipement municipal, La Source.

- 
- Accueillir des structures favorisant les initiatives économiques (incubateurs, pépinières, couveuses, etc...)
  - Donner les moyens d'entreprendre par l'accompagnement humain et matériel
  - Créer un système de financement participatif en faveur des initiatives entrepreneuriales

## **5. Axe 5 : Construire l'attractivité et la lisibilité du territoire par une véritable stratégie d'aménagement économique**

Pas de foncier, pas de projets : la formule résume bien la question de l'aménagement, outil essentiel de développement économique. Portée par Bordeaux Métropole à l'échelle de l'agglomération dans le cadre d'un document stratégique, elle doit trouver sa traduction au Bouscat dans le contexte des prochaines années marqué par la libération de plusieurs emprises foncières importantes ayant vocation à accueillir de l'activité économique.

### **a) Un territoire organisé**

Les spécificités du Bouscat amènent à distinguer quatre types d'espaces fonciers dans le territoire de la commune, en lien avec l'accueil et la présence d'activités économiques :

#### ● Les axes structurants

- l'axe Libération / route du Médoc (avec notamment la Barrière du Médoc, les deux sites d'exception que sont Renault et Peugeot, le quartier prioritaire du Champ de courses) jusqu'à l'hippodrome,
- l'axe Ravezies / Boutaut (avec en particulier les sites de l'ancienne gare de Ravezies et de l'ex-station Shell),
- l'axe des boulevards.

Ces axes constituent des zones prioritaires d'aménagement économique, notamment pour l'installation de nouvelles activités. Ils revêtent une importance particulière dans la mesure où ils correspondent à plusieurs des entrées de ville et jouent ainsi un rôle de vitrine de la commune, en lien avec les principaux corridors de déplacements actuels et futurs (notamment les deux lignes de tramway).

#### ● Les zones d'activités

- la zone d'activités de Godard
- la zone d'activités du Limancet
- la zone d'activités de Tivoli (partagée avec Bruges).

Elles permettent d'accueillir des entreprises de l'économie productive, de la petite industrie notamment. Elles sont à conforter, voire à développer en fonctions des possibilités foncières (Godard).

#### ● Le centre ville

L'ouverture de nouveaux équipements tels que La Source ou Le Patio conjuguée à l'arrivée prochaine du tramway et au projet sur l'Ilot Renault, contribuent à élargir l'assise géographique du centre ville et à renforcer son attractivité commerciale.

#### ● L'économie de proximité dans les quartiers

Elle façonne l'ensemble de la commune et fait une place de choix au commerce et à l'artisanat, en privilégiant l'existence de "spots" commerciaux. Une signalétique adaptée peut accompagner utilement cette organisation.

### **b) Un territoire accueillant**

Le parti-pris de la stratégie économique du Bouscat consiste dans une ville accueillante et facilitatrice pour les entreprises désireuses de s'implanter sur notre territoire et d'y créer des emplois.

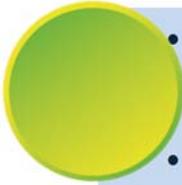
Dans cet esprit, la question de l'aménagement économique est un outil essentiel.

Elle doit être abordée avec quelques idées forces :

- Il s'agit d'introduire davantage de mixité fonctionnelle sur la commune en intensifiant la fonction économique à côté de la vocation résidentielle.



- Un travail de veille devra être réalisé sur le foncier économique mutable, y compris à petite échelle. Ce travail pourrait apporter une attention particulière au patrimoine industriel pouvant donner lieu à des projets économiques dans l'esprit "ateliers".
- Une logique de locomotives doit favoriser l'essaimage autour d'entreprises phares.
- Une relation constructive et partenariale avec les acteurs de l'aménagement économique devra être confortée : Bordeaux Métropole, La Fabrique Métropolitaine, Caisse des Dépôts et Consignations, opérateurs privés, autres acteurs...

- 
- Développer des activités économiques par secteur en cohérence avec les typologies foncières du territoire : sur les grands axes structurants, dans les zones d'activité, au cœur des quartiers
  - Favoriser la mixité fonctionnelle
  - Favoriser l'essaimage autour d'entreprises phares
  - Organiser une veille du foncier économique permettant la rencontre entre offre et demande
  - S'inscrire pleinement dans la logique métropolitaine



## **6. Axe 6 : Orienter le développement économique vers l'emploi**

### **a) L'emploi comme conséquence de l'activité économique**

Le Schéma Métropolitain de Développement Economique se donne pour ambition, à l'horizon 2030, la création de 100 000 emplois supplémentaires sur la Métropole.

Le Bouscat partage cette volonté.

Ainsi, l'ensemble des directions prises dans le schéma directeur telles qu'exposées ci-dessus vise à influencer positivement sur l'emploi comme conséquence du développement de l'activité économique et de la bonne santé des entreprises.

L'attractivité du territoire auprès des secteurs en tension ou qui nécessitent des ressources humaines importantes permet de favoriser l'emploi sur la commune.

Un dialogue et un lien étroit avec les entreprises du territoire, présentes et à venir ainsi qu'avec les promoteurs immobiliers dans le cadre de la définition de l'avenir du foncier mutable sera une des pierres angulaires pour parvenir à la dynamisation de l'emploi sur la commune.

### **b) L'emploi favorisé par la mise en place de partenariats**

Des partenariats adaptés sont essentiels afin d'accompagner les demandeurs d'emploi sur le territoire : par exemple avec Pôle emploi ou encore avec l'association de parrainage AJR.

Pôle emploi et la commune du Bouscat se sont associés afin d'accélérer l'accès à l'emploi des demandeurs et apporter une aide au recrutement des entreprises de la ville. Des animations communes, une facilitation de la transmission d'informations sur le secteur de l'emploi vont se mettre en place de manière à ancrer une relation plus étroite entre les deux entités et apporter un soutien accru aux personnes en recherche d'emploi.

L'AJR propose une action innovante d'accompagnement des demandeurs d'emploi par le parrainage. Elle propose des accompagnements individualisés basés sur un système de parrains/filleuls. Des réunions mensuelles des ateliers sur des thèmes divers (entretien, CV, aide à l'entretien d'embauche, travail en temps partagés...) ainsi qu'un lien permanent avec le monde de l'entreprise créent des conditions favorables pour un retour à l'emploi.

D'autres partenariats sont envisagés dans des domaines variés touchant l'ensemble de l'accès à l'emploi, tels que, notamment, les financements de projets, l'accompagnement ante et post création d'entreprise.

### **c) L'emploi comme objectif du service municipal Economie, Entreprises, Emploi**

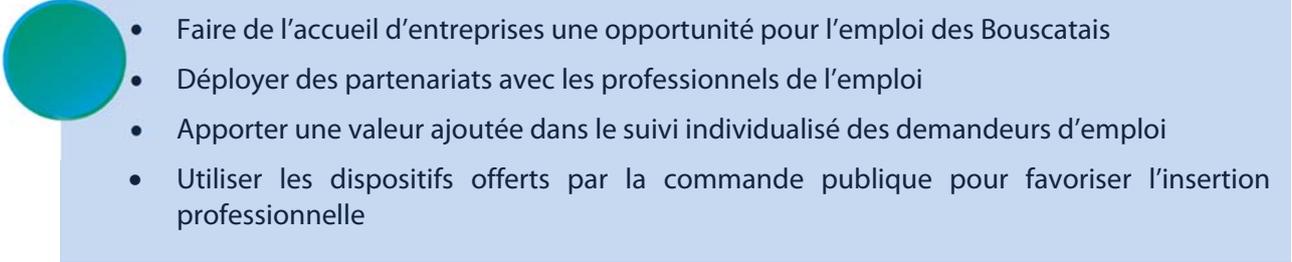
Certaines actions du service municipal Économie, Entreprises, Emploi (S3E) concerneront directement l'insertion professionnelle.

Dans ce domaine, le S3E participera à des dispositifs prenant en compte ces problématiques, tels que le travail mené sur le quartier prioritaire ou encore la Convention Territoriale Globale signée avec la Caisse d'Allocations Familiales qui impliquent l'ensemble des partenaires du territoire en matière d'emploi. Cette dernière va amener la collectivité à mener des actions partenariales en vue de la réalisation des objectifs suivants :

- Faciliter l'accès aux démarches par une meilleure connaissance de la pluralité des acteurs et des dispositifs existants grâce à un schéma de cohérence territorial,
- Développer un réseau de professionnels et favoriser la mise en œuvre d'actions innovantes dans le domaine de conventionnements divers (parrainages par exemple...), d'accompagnements des initiatives privées,

- Coordonner l'information pour la rendre plus accessible aux différents publics concernés,
- Permettre une levée des freins au retour à l'emploi en prenant en compte les situations dans leur globalité (mobilité géographique, gardes d'enfants, formation,...) en s'accordant sur des valeurs partagées,
- Faciliter les démarches de validation des acquis d'expérience par le biais des associations locales.

Le S3E accompagnera également le service de la commande publique dans la mise en place des dispositifs proposés par le code des marchés publics pour favoriser l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi.

- 
- Faire de l'accueil d'entreprises une opportunité pour l'emploi des Bouscatais
  - Déployer des partenariats avec les professionnels de l'emploi
  - Apporter une valeur ajoutée dans le suivi individualisé des demandeurs d'emploi
  - Utiliser les dispositifs offerts par la commande publique pour favoriser l'insertion professionnelle



## **B. Mise en œuvre**

### **1. La Municipalité volontariste et facilitatrice**

L'ensemble du schéma de développement économique est étayé par une idée-force : ce sont les entreprises qui font l'économie et donc l'emploi.

Le positionnement de la Municipalité est donc davantage celui de facilitatrice de projets plutôt qu'opératrice. Elle ne sera en portage direct que sur un nombre limité d'actions, où son implication en première ligne sera indispensable.

Le lien et le dialogue permanent avec nos partenaires du monde économique et avec les autres institutions (Bordeaux Métropole, le Conseil Régional, les Chambres consulaires, les aménageurs...) sont donc une dimension essentielle à la mise en œuvre du schéma.

À cet égard, nous favoriserons les logiques de regroupement des acteurs économiques bouscats (par exemple en associations, fédérations ou autres structures...)

### **2. Gouvernance et animation**

#### **a) Le pilotage politique**

Sous l'autorité du Maire, l'Adjoint en charge de l'économie et de l'emploi assure le pilotage politique de la mise en œuvre du schéma, en liaison avec le conseiller municipal délégué au commerce pour les sujets relevant de ce secteur, ainsi que les autres élus impliqués sur les questions économiques ou concernés par des thématiques transversales.

Un groupe de travail économie-emploi, regroupant des élus de la majorité municipale, se réunit régulièrement afin, notamment, de faire le point sur l'avancée du schéma.

#### **b) L'organisation administrative**

Situé géographiquement au Centre Max Monichon, à proximité immédiate du "Patio", le service Economie Entreprises Emploi (S3E) constitue l'outil administratif en charge du déploiement opérationnel des axes du schéma. Son organisation sera optimisée afin de lui permettre de remplir au mieux cette mission.

#### **c) La démarche de participation**

Le schéma de développement économique sera présenté à la population dans le cadre d'une réunion publique s'inscrivant dans le dispositif de participation citoyenne.

Afin d'associer acteurs de terrain et forces vives, un Conseil de la Vie Economique sera mis en place et regroupera des représentants des entreprises des divers secteurs économiques, des institutions, des personnalités qualifiées, etc. ... Ce Conseil sera régulièrement consulté et émettra des avis, réflexions et propositions.

### **3. Valorisation et communication**

Le développement de l'attractivité économique du Bouscat est un objectif majeur de ce schéma.

Une stratégie de communication dans une approche de marketing territorial sera engagée, en cohérence avec les actions de Bordeaux Métropole. Rappelons que le marketing territorial est "l'effort d'attractivité des territoires à des marchés concurrentiels pour influencer, en leur faveur, le comportement de leurs publics par une offre dont la valeur perçue est durablement supérieure à celles des concurrents."

Il s'agira donc de travailler à créer une image économique du Bouscat, à la communiquer auprès d'acteurs-cibles, mais aussi à mobiliser la population, afin de rendre les citoyens qui le souhaiteraient "ambassadeurs" de leur commune et de son rayonnement économique.

Un espace sera dédié sur le site internet de la commune pour ses projets de "ville active", relayés également dans les autres supports de communication de la Ville.

#### 4. Suivi et évaluation

Une démarche sera conduite afin de mesurer en temps réel l'état d'avancement des axes du schéma de développement économique. Elle permettra aussi d'adapter et de faire évoluer ces derniers en fonction du contexte.

Ce suivi fera l'objet d'une information annuelle devant le conseil municipal.

